



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

Niveau 3 - [N° Fiche RNCP n°38386](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages, etc.).

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers et naturels
- Assurer l'entretien et la maintenance des installations et infrastructures
- Réaliser les travaux d'infrastructure en suivant le plan d'exécution
- Réaliser des travaux de semis, engazonnement et plantation de végétaux
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes du développement durable
- Organiser ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas

ORGANISATION DE LA FORMATION

à Guérande

610 heures
en centre*
18 semaines

308 heures
en entreprise
9 semaines

à Saint-Herblain


791 heures
en centre
23 semaines


329 heures
en entreprise
10 semaines

*avec diplôme niveau 3

FORMATION CONTINUE ADULTE

Programme régional
Dispositif 1 Emploi = 1 formation

 **LIEUX** CFPPA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain
ou UFAA de Guérande
LP Olivier Guichard

 **DATES** Du 08/09/2025 au 07/05/26
à Saint-Herblain
ou Du 27/09/2025 au 29/04/26
à Guérande

 **PUBLIC** Dès 16 ans

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours dispensés en petit groupe et en présentiel, Pédagogie active, Travaux pratiques, Stages en entreprise, Individualisation des parcours

OBTENTION DU DIPLÔME

Validation en situations professionnelles des blocs de compétences ou unités certificatives (UC) constitutives du diplôme. *Chaque bloc de compétence représentant une capacité à acquérir est acquis à vie et rattrapable durant 5 ans. Possibilité de valider par UC.*

DÉBOUCHÉS

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste/des espaces verts
- Aide-jardinier
- Ouvrier d'entretien des espaces verts

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes et expériences pro. suite au positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Tonte, désherbage, pose de paillage plastique et organique, entretien de massifs, multiplication des plantes d'ornement, taille des arbres et arbustes, diagnostic sanitaire et le traitement des désordres et accidents culturels, préparation de sol et plantations; piquetage, chape, pose de bordures, pose de pavage, pose de pas japonais, réalisation de muret, maintenance du matériel et équipement (débroussailluse, tondeuse, scarificateur), mettre en place et faire vivre un potager, outils théoriques au service de la pratique du jardinier paysagiste.

Unité de formation Générale

- 1 • Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- 2 • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- 3 • Interagir avec son environnement social

Unité de formation Professionnelle

- 1 • Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysagers
 - 2 • Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers
 - 3 • Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- UCARE à Saint-Herblain • Réaliser la taille des arbres fruitiers
UCARE à Guérande • Réaliser les travaux de production de végétaux de pépinières
Module SST



CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens en 2024 • 100%
Taux de satisfaction des stagiaires • 91%
Taux d'insertion pro à 6 mois • à venir
Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

TARIFS & FINANCEMENTS

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

- La formation est financée par la Région des Pays de la Loire - *Contactez France Travail, Mission Locale, CAP Emploi, Unité Emploi pour validation de votre projet professionnel*
- Selon vos droits pôle emploi, vous êtes rémunéré soit par France Travail, soit par la Région via l'Agence de service de paiement de la Région - *Rapprochez-vous de votre conseiller France Travail pour évaluer le type et le montant de cette rémunération*

VOUS ETES SALARIÉS

- Le coût de la formation peut être pris en charge par un Projet de transition professionnelle (CPF de transition), après validation par les Fonds Formation compétents ou par l'utilisation de votre compte personnel de formation (CPF) pour certaines UC

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les places Région

- Être demandeur d'emploi, jeune ou adulte
- Avoir validé un projet professionnel par le réseau valideur - *Mission locale, France Travail, Cap emploi*

Pour tous

- Avoir levé les freins à l'entrée en formation
- Avoir suivi une période d'immersion en milieu professionnel
- Avoir un projet de professionnel cohérent avec la formation
- Maîtriser les fondamentaux lire, écrire, compter

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & SÉLECTION

- Se pré inscrire via le site internet
- Participer à une information collective
- Réaliser des tests de prérequis & de positionnement
- Présenter son projet professionnel lors d'un entretien individuel

Spécificité pour la formation de Guérande : Être impérativement titulaire d'un CAP ou d'un Baccalauréat (ou équivalent).

Certification du Ministère de l'agriculture Arrêté de création du 10 juin 2015.

PLUS D'INFORMATIONS



CFPPA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole - *Site Jules Rieffel*
5 rue de la Syonnaïère
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
www.nantes-terre-atlantique.fr

Mise à jour : février 2025

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- secrétariat du CFPPA au 02.40.94.26.66 ou par mail à cfppa@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de février 2025

Début de formation : septembre 2025

